



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts des recensements
de la population et des habitations****Vingt et unième réunion**

Genève, 18-20 septembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**Ordre du jour provisoire annoté**

La réunion se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi
18 septembre 2019, à 9 h 30, salle XI.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Résultats des essais menés, en ce qui concerne les méthodes, les techniques, la participation et d'autres aspects.
3. Évaluation de la qualité des sources administratives en vue de leur utilisation pour les recensements.
4. Travaux de recherche sur l'utilisation des données administratives pour les recensements.
5. Les recensements au-delà du cycle de 2020.
6. Diffusion des résultats.
7. L'information géospatiale et les recensements.
8. Ne laisser personne de côté : comment s'occuper, dans le recensement, des groupes de population difficiles à dénombrer et vulnérables.
9. Suite des travaux.
10. Questions diverses.



II. Annotations

La réunion est organisée conjointement avec Eurostat, conformément au programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2019¹, approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) et le Comité exécutif de la CEE.

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

En coopération avec Eurostat, la CEE organise des réunions périodiques du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations. Ces réunions ont principalement pour but de faciliter l'échange d'expériences entre pays, de développer les connaissances sur divers aspects de la planification et du déroulement des recensements de la population et des habitations et de promouvoir l'élaboration et l'application des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations. Les pays sont ainsi mieux à même de préparer et de réaliser de tels recensements nationaux et de produire des données comparables au niveau international.

Le présent ordre du jour provisoire sera soumis pour adoption aux participants à la réunion.

2. Résultats des essais menés, en ce qui concerne les méthodes, les techniques, la participation et d'autres aspects

Au cours de la réunion, des pays présenteront les résultats d'essais qu'ils ont menés sur des méthodes et techniques novatrices, de nouvelles sources de données et d'autres aspects du recensement. Les questions à examiner en ce qui concerne les recensements traditionnels portent notamment sur les facteurs susceptibles d'influer sur la participation et sur les mesures prises par les pays pour atténuer ce risque. Des pays qui ont déjà effectué un recensement au cours du cycle de 2020 feront part de leur expérience.

Un grand nombre de pays de la CEE prévoient ou envisagent d'avoir recours à des techniques de recensement innovantes, notamment pour la collecte des données, au cours du cycle de 2020. Parmi elles figurent la possibilité de répondre par Internet, qui sera la principale méthode de dénombrement dans certains pays, et l'utilisation de tablettes ou d'autres dispositifs portatifs pour la collecte de données sur le terrain.

3. Évaluation de la qualité des sources administratives en vue de leur utilisation pour les recensements

En février 2018, le Bureau de la CSE a constitué l'Équipe spéciale de l'évaluation de la qualité des sources administratives en vue de leur utilisation pour les recensements. L'Équipe spéciale présentera l'état d'avancement de ses travaux et invitera les participants à réagir. Les pays auront aussi la possibilité d'échanger des données d'expérience concernant l'évaluation de la qualité des sources administratives en vue de leur utilisation pour les recensements, que ce soit en référence aux recensements passés ou aux préparatifs du cycle de 2020.

4. Travaux de recherche sur l'utilisation des données administratives pour les recensements

Les renseignements disponibles sur le cycle de recensements de 2020 montrent qu'un nombre considérable de pays de la CEE, surtout en Europe occidentale, adopteront de nouvelles méthodes de recensement et que, dans la plupart des cas, ils s'appuieront sur

¹ ECE/CES/2019/13, consultable à l'adresse suivante : http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2019/ECE_CES_2019_13-1905935F.pdf.

des données extraites de multiples sources, y compris administratives. Au cours de la réunion, les pays présenteront les résultats de recherches sur l'utilisation de données administratives pour la réalisation de recensements intégralement fondés sur des registres ou mixtes.

5. Les recensements au-delà du cycle de 2020

L'avenir des recensements au-delà de 2020 a été examiné au cours de réunions d'experts conjointes CEE-Eurostat en 2017 et 2018. Les experts sont convenus que les données ne pourraient plus être fournies à des intervalles de dix ans et qu'elles devraient être actualisées plus fréquemment. En février 2018, le Bureau de la CSE a chargé le Groupe directeur des recensements de la CEE d'effectuer une analyse approfondie de l'avenir des recensements de la population et des habitations après le cycle de 2020. Le Groupe directeur présentera l'état d'avancement de ses travaux et invitera les participants à réagir.

6. Diffusion des résultats

Tous les pays devraient réserver une large place à la diffusion et à la communication des résultats du recensement, quelle que soit la méthode adoptée pour celui-ci, car les statistiques ne peuvent être jugées utiles que si elles sont effectivement utilisées. Vu la vaste quantité de ressources normalement consacrées à la réalisation du recensement et à la production de résultats aussi pertinents et précis que possible, il est essentiel d'investir suffisamment dans la diffusion de ces résultats et la communication avec ceux qui les utilisent, et de déterminer les modalités qui conviendront le mieux.

Les pays auront la possibilité d'échanger des informations concernant leurs plans de diffusion des résultats du recensement, notamment en ce qui concerne les différents supports à utiliser et les produits à mettre au point pour satisfaire les besoins variés de différentes catégories d'utilisateurs.

7. L'information géospatiale et les recensements

Au cours des dernières années, la demande de données de recensement géocodées a sensiblement augmenté dans la plupart des pays. Dans le même temps, les technologies permettant de produire et de diffuser des données statistiques géocodées se sont rapidement améliorées tandis que les coûts ont diminué dans bien des cas, rendant ces technologies relativement abordables pour un nombre croissant de pays.

Certains pays ont déjà une assez longue pratique de la production et de la diffusion de statistiques géocodées ou maillées comme résultats de leurs recensements, tandis que d'autres n'ont qu'une expérience limitée en la matière. La réunion permettra de procéder à un échange d'expériences, de présenter des résultats et de débattre des possibilités à exploiter et des difficultés à surmonter. Un orateur principal invité fera part de résultats de travaux de recherche sur l'utilité potentielle de l'information géospatiale pour les recensements dans la région de la CEE.

8. Ne laisser personne de côté : comment s'occuper, dans le recensement, des groupes de population difficiles à dénombrer et vulnérables

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprend les engagements de ne laisser personne de côté et de s'efforcer de venir en aide aux plus défavorisés en premier. Les recensements sont un outil fondamental pour y parvenir, car ils permettent une ventilation par sexe, âge, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap ou situation géographique, à un niveau de détail qui n'est disponible avec aucune autre source. Ces informations sont essentielles pour produire des indicateurs pertinents pour les objectifs de développement durable, qui rendront possibles un suivi des engagements et la conception de politiques adaptées. Toutefois, certains groupes vulnérables ou défavorisés sont particulièrement difficiles à dénombrer dans le cadre du recensement, soit parce qu'ils

sont difficiles à atteindre, comme les sans-abri, les immigrants sans papiers ou les personnes âgées vivant en institution, soit parce qu'ils sont difficiles à identifier, comme les minorités de genre qui ne sont pas identifiables dans la plupart des questionnaires de recensement actuels. Les pays qui utilisent des registres font face à des difficultés supplémentaires lorsqu'il s'agit de prendre en compte des groupes difficiles à atteindre ou difficiles à dénombrer. Les participants examineront comment les recensements doivent être adaptés pour que soit rempli l'engagement de ne laisser personne de côté et quel doit être leur place dans le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable.

9. Suite des travaux

Les travaux à prévoir dans la région de la CEE pour aider les pays à appliquer les Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020 seront présentés et examinés pendant la réunion.

10. Questions diverses

Au cours de la réunion, les experts pourront examiner des questions supplémentaires relatives aux recensements, proposées par le secrétariat ou les participants.
